DESCRIPTIF CCTP - EROMAT GREENFIX®

Le présent descriptif CCTP est destiné au maitre d'œuvre souhaitant prescrire les nattes de contrôle de l'érosion et de végétalisation **Eromat Greenfix** dans leur cahier des charges.

Le maitre d'œuvre prendra soin d'intégrer dans son cahier des charges, le descriptif du produit qu'il aura retenu. En cas de doute sur le choix du produit, Bio Green Solutions est à votre disposition pour vous conseiller le produit le plus adapté en fonction de votre projet (coordonnées en bas de page).

1. Descriptifs techniques des matériaux

Natte anti-érosive Eromat type 4 (100% paille/foin)

Cette natte a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge et de favoriser leur végétalisation. Elle est associée à un semis dont la composition est définie par ailleurs. La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte **Eromat type 4 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 100% paille-foin d'environ 450 g/m² maintenue par 2 filets de maintien –définir– [synthétiques en PP] ou [biodégradables en jute] ou [synthétiques renforcés en PP].

La natte sera livrée en rouleau de –définir– [1,20 x 40 m] ou [2,40 x 30 m] et sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur –définir– [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

ou

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

Natte anti-érosive Eromat type 5 (50%paille/foin - 50%coco)

Cette natte a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge et de favoriser leur végétalisation. Elle est associée à un semis dont la composition est définie par ailleurs. La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte **Eromat type 5 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 50% paille-foin et 50% coco d'environ 450 g/m² maintenue par 2 filets de maintien –définir– [synthétiques en PP] ou [biodégradables en jute] ou [synthétiques renforcés en PP].

La natte sera livrée en rouleau de –définir– [1,20 x 40 m] ou [2,40 x 30 m] et sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur –définir– [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

ou

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

106 rue Robert • 69006 Lyon • France
Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •
Site: biogreensolutions.fr

Natte anti-érosive Eromat type 6 (100% coco)

Cette natte a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge et de favoriser leur végétalisation. Elle est associée à un semis dont la composition est définie par ailleurs. La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte **Eromat type 6 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 100% coco d'environ 450 g/m² maintenue par 2 filets de maintien –définir– [synthétiques en PP] ou [biodégradables en jute] ou [synthétiques renforcés en PP].

La natte sera livrée en rouleau de –définir– [1,20 x 40 m] ou [2,40 x 30 m] et sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur –définir– [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

ou

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

Natte anti-érosive Eromat type 7 (100% coco – grammage élevé)

Cette natte a pour rôle de protéger les surfaces nues de talus ou berge et de favoriser leur végétalisation. Elle est associée à un semis dont la composition est définie par ailleurs. La natte de contrôle de l'érosion utilisée sera une bionatte **Eromat type 7 de marque Greenfix®** ou équivalent. Elle sera composée d'une couche de fibres 100% coco d'environ 750 g/m² maintenue par 2 filets de maintien –définir– [synthétiques en PP] ou [biodégradables en jute] ou [synthétiques renforcés en PP].

La natte sera livrée en rouleau de –définir– [1,20 x 40 m] ou [2,40 x 30 m] et sera plaquée au sol à l'aide de –définir– :

- crochets métalliques en forme de J de 4 mm de diamètre d'une longueur –définir– [de 20 cm Type FP200] ou [de 30 cm Type FP300] ou [de 40 cm Type FP400].

ou

- piquets bois munis d'une pièce transversale en tête de longueur 30 cm de type WP300.

ou

- fixations dégradables de type BIOPIN de longueur 15 cm de type BP150.

106 rue Robert • 69006 Lyon • France
Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •
Site: biogreensolutions.fr

2. Mise en œuvre des matériaux

Les procédés de mise en œuvre décrits ci-après sont applicables pour l'ensemble des nattes Eromat de Greenfix.

Mise en œuvre sur talus sec

La natte de contrôle de l'érosion Eromat de Greenfix sera mise en place sur une surface qui aura préalablement été préparée : le sol sera nivelé et suffisamment compacté. Il sera débarrassé de tout ce qui pourrait gêner le bon placage de la natte sur le sol nu (grosses pierres, racines, branches, végétation …).

Le semis est effectué **avant** la pose de la natte. Il est important que la semence soit en contact avec le sol pour permettre sa germination. Le sol peut au besoin être amendé.

Une tranchée de 15 cm x 15 cm est réalisée le long du sommet et du pied du talus pour effectuer l'ancrage de la natte. Le lé est fixé au fond de la tranchée qui est ensuite remplie de terre puis compactée.

Une fois l'ancrage de départ effectué, les rouleaux sont déroulés dans le sens de la pente (voir schéma). Le recouvrement entre chaque bord et extrémité de lé sera de 10 cm minimum et respectera le sens d'écoulement des eaux, afin d'éviter tout risque d'arrachement de la natte.

La natte sera fixée au sol à l'aide de crochets métalliques (ou autres fixations adaptées) à raison de X U/m² –définir–.

Un soin particulier sera apporté aux fixations installées au niveau des zones de recouvrement.

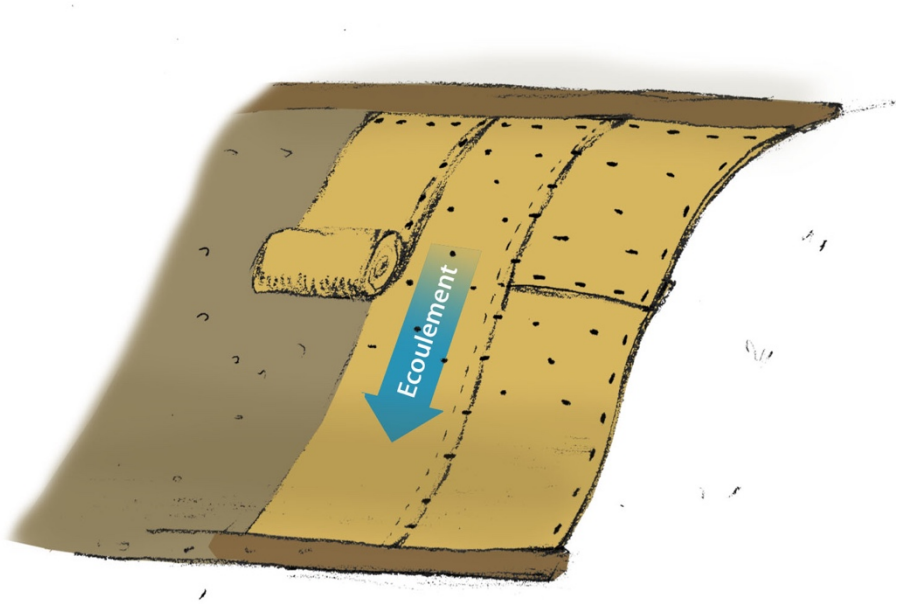

Principe d'installation des nattes Greenfix sur talus

Mise en œuvre sur berge, canal ou fossé

La natte de contrôle de l'érosion Eromat de Greenfix sera mise en place sur une surface qui aura préalablement été préparée : le sol sera nivelé et suffisamment compacté. Il sera débarrassé de tout ce qui pourrait gêner le bon placage de la natte sur le sol nu (grosses pierres, racines, branches, végétation …).

Le semis est effectué **avant** la pose de la natte. Il est important que la semence soit en contact avec le sol pour permettre sa germination. Le sol peut au besoin être amendé.

Une tranchée de 15 cm x 15 cm est réalisée parallèlement à la pente au début de la zone à protéger pour l'ancrage de la natte.

Une fois l'ancrage de départ effectué, les rouleaux sont déroulés perpendiculairement à la pente (voir schéma). Le recouvrement entre chaque bord et extrémité de lé sera de 10 cm minimum et respectera le sens d'écoulement des eaux, afin d'éviter tout risque d'arrachement de la natte.

La natte sera fixée au sol à l'aide de crochets métalliques (ou autres fixations adaptées) à raison de X U/m² –définir–.

Arrivé à la fin de la surface à couvrir, l'extrémité du lé sera à nouveau fixé dans une tranchée de 15 x 15 cm, qui sera ensuite rebouchée puis compactée.

Un soin particulier sera apporté aux fixations installées au niveau des zones de recouvrement.

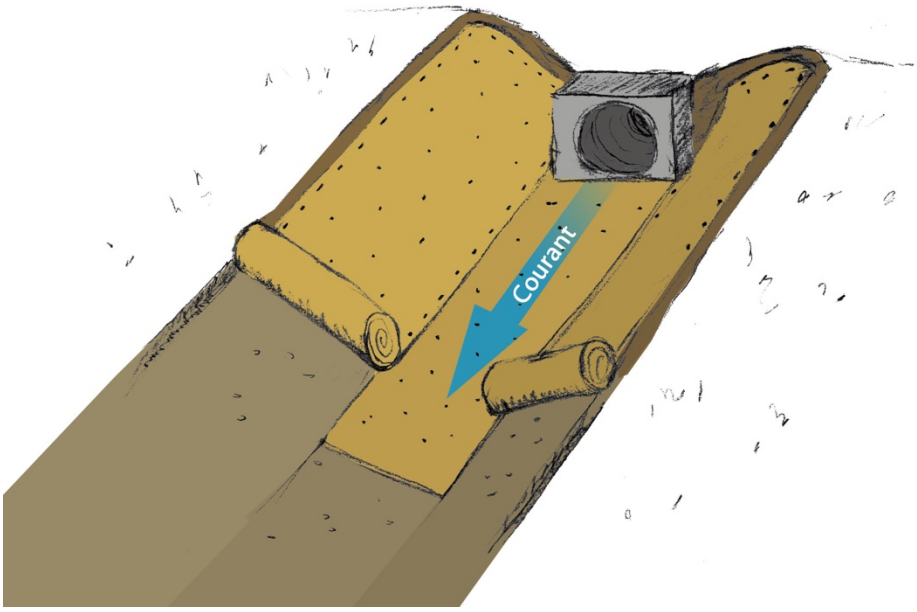

Principe d'installation des nattes Greenfix sur berges, canal ou fossé

106 rue Robert • 69006 Lyon • France
Tel. 04 26 28 87 14 • Mail: contact@ecobiotex.fr •
Site: biogreensolutions.fr